EXEMPLE PARTIE 3

Dans ce troisième temps, de 1981 à nos jours, nous observons que la diversité des élèves, de par leur hétérogénéité, fut appréhendée d'une toute nouvelle manière et cela est notamment visibles dans les pratiques pédagogiques mises en place par les enseignants d'EPS. En effet, la transformation des pratiques pédagogiques au service de la différenciation et de l'équité des parcours montre une certaine volonté d'intégration et d'inclusion de tous les élèves, en ne laissant personne de côté.

De prime abord, l'ancrage à l'Éducation Nationale et l'émergence de la pédagogie différenciée permettent d'appuyer nos propos. Le 28 mai 1981, l'EPS intègre le Ministère de l'Éducation Nationale. C'est une toute première pour la discipline qui se voit enfin reconnue comme une discipline « dans l'école » et non « hors de l'école » comme elle a pu l'être avant. Le fait d'intégrer l'EPS au sein de l'Éducation Nationale montre son importance au sein de l'enseignement et nous montre aussi qu'elle va devoir s'adapter à tous types d'élèves. *« L'intégration a pour ambition de placer l'EPS au même rang que les autres disciplines à égalité de droits et de devoirs. Il en découle logiquement que désormais l'EPS a en charge les objectifs généraux du Ministère de l'Éducation Nationale. Ces objectifs sont clairs : lutte contre l'échec scolaire, lutte contre les inégalités à l'école, lutte contre le chômage des jeunes »* (Alain Savary, « Éditorial » dans la revue EPS n°175, 1982, p4). Ici, Alain Savary montre l'importance qu'a maintenant l'EPS : que tous réussissent afin de lutter contre l'échec scolaire, les inégalités et le chômage. *« La nation fixe comme objectif la conduite d'au moins 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat »* (Loi d'orientation n°89-486 du 10/07/1989 Article 3). Pour l'EPS, cette démocratisation de l'accès au lycée s'accompagne d'une profonde transformation de son public, devenu fortement hétérogène tant sur le plan des aptitudes physiques que des appétences culturelles. Les enseignants ne peuvent plus concevoir une pédagogie uniforme centrée sur la seule élite sportive. Cet objectif institutionnel contraint ainsi la discipline à réorganiser ses contenus d'enseignement et ses modalités d'évaluation pour garantir la réussite de tous les élèves, marquant le passage décisif d'une pédagogie du modèle à une pédagogie de la différenciation. De plus, sous l'influence de théories cognitivistes ainsi que des travaux sur la pédagogie différenciée, la leçon d'EPS réorganise sa manière de fonctionner. Les instructions officielles de 1985 et de 1993, suivies des programmes de 1996 permettent d'officialiser la centration de « l'élève apprenant ». L'élève n'est plus seulement vu comme un corps à redresser ou à performer, mais l'élève devient un sujet réflexif et qui s'engage de manière réfléchis dans sa pratique. On retrouve notamment des aménagements des situations d'apprentissages (ateliers multiples, adaptation de l'enseignant selon certains élèves (variables mises en place pour les élèves leur permettant de réussir)…), des rôles sociaux qui voient le jour permettant aux élèves de développer de nouvelles compétences méthodologiques et sociales, permettant même aux élèves inaptes ou en difficulté motrice de s'éprouver et d'être acteur de leurs apprentissages, et l'enseignant adapte aussi sa manière d'évaluer les élèves puisqu'il ne se base plus sur les barèmes nationaux bruts mais il évalue différentes compétences et les progrès des élèves. *« Il n'y a pas deux élèves qui apprennent de la même manière ni au même rythme. Prendre en compte la diversité, c'est refuser de donner le même enseignement à tous en espérant que tous y réussiront. »* (Philippe Meirieu dans Apprendre … oui, mais comment en 1987). Donc la diversité n'est plus niée mais elle est reconnue et traitée par la différenciation pédagogique.

Dans un second temps, l'inclusion d'un public particulier ainsi que l'équité entre les genre montre que l'EPS prend de plus en plus compte la diversité du public au fil des années et que les enseignants doivent adapter leur pédagogie pour permettre à chacun d'apprendre. A partir des années 1990, les politiques éducatives dépassent la simple logique d'intégration pour faire advenir le paradigme

de l'inclusion. *« L'inclusion suppose un changement de paradigme : ce n'est plus à l'élève présentant des besoins particuliers de s'adapter aux exigences de la leçon, mais à l'enseignant de réorganiser son dispositif pour lui garantir des conditions réelles d'apprentissage. »* (Marc Durand, L'enfant et le sport, 2005). Avant, on voulait que ce soit l'élève qui s'adapte au système, alors que maintenant c'est le système et les pratiques d'enseignement qui doivent s'adapter à chaque élève. Ce basculement est scellé par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. De surcroît, on commence à se rendre compte que des stéréotypes sociétaux et des inégalités d'engagement entre les sexes poussent les enseignants à se questionner sur la neutralité supposée des contenus enseignés. Effectivement, la leçon d'EPS doit permettre de garantir une réelle égalité d'accès de réussites autant pour les garçons que pour les filles. Pour cela, les programmes de collège de 2008 et les programmes de lycée de 2010 permettent de structurer la disciplines autour de différentes compétences (motrices, méthodologiques et sociales) permettant une certaine équité et justice scolaire au sein de l'enseignement de l'EPS. La prise en charge des élèves à besoin éducatifs particulier (BEP), de par l'articulation des dispositions institutionnels tels que les PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé), PPS (Plan Personnalisé de Scolarisation), PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative) ou PAI (Projet d'Accueil Individualisé) montre que l'on prend de plus en plus en compte chaque élève dans son intégrité pour lui permettre de réussir en adaptant les contenus d'apprentissage. En EPS, l'enseignant doit donc mettre en place certains outils pour ne pas créer de sentiment d'injustice dû à un handicap et cela passe aussi par l'une des épreuves les plus importantes dans la vie d'un élève : le baccalauréat *« En mai 1980, des élèves en situation de handicap moteur passent pour la première fois les épreuves physiques du bac »* (EREA de Vaucresson Bedoin & Séguillon, en 2021). Aussi, les enseignants conçoivent des formes de pratiques scolaires (FPS) neutres et rééquilibrées. Par exemple, en sports collectifs, le barème ou les règles du jeu valorisent les actions de continuité ou de passe décisive plutôt que la seule frappe au but, évitant la confiscation du jeu par le leadership masculin. En demi-fond, le travail par régularité d'allure (VMA) remplace la course au temps brut, permettant une équité de réussite entre filles et garçons. *« Offrir les mêmes APSA aux filles et aux garçons sans interroger les modalités réelles de pratique, de groupement et d'évaluation ne garantit en rien l'égalité d'accès aux réussites. »* (Geneviève Cogérino, Filles et garçons en EPS, 2002.). Il est donc essentiel pour l'enseignant d'intégrer en amont dans sa démarche d'enseignement le handicap, les aptitudes motrices ou de genre.

Dans un troisième temps, l'EPS cherche à personnaliser de plus en plus les apprentissages afin que l'élève deviennent le propre acteur de ses apprentissages. Tout d'abord, les programmes de collège de 2015 (Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture (S4C)) ainsi que la réforme du lycée en 2019, avec la mise en place choix fait par les élèves quant aux champs d'apprentissages et aux attendus de fin de lycée sur lesquels ils seront évalués lors du baccalauréat, permettent d'inscrire la discipline dans une mutation sociétale qui concernent la sédentarité chez les jeunes, le manque de culture ainsi que l'hétérogénéité de la motivation des élèves face aux efforts physiques à produire. Plus les années passent et plus la prise en compte des élèves s'oriente vers la personnalisation des parcours en recherchant l'autonomie et le bien-être des élèves. Par exemple, l'intégration d'outils numériques (tablettes tactiles, vidéo différée) et des applications d'auto-analyse permet à chaque élève de visualiser ses prestations motrices, de mesurer ses écarts par rapport au critère de réussite et de réguler son activité de manière personnalisée. *« L'intégration des TICE et du numérique en EPS ne vise pas à techniciser la leçon, mais à déplacer la source de la régulation : l'élève, en visualisant son propre corps en action, devient le premier analyste de sa motricité. »* (Serge Éloi et Gilles Uhlrich, Le numérique en EPS : entre contraintes et opportunités, 2016). En outre, pour s'adapter au mieux aux élèves, les enseignants transforment certaines APSA fédérales en FPS adaptées aux cultures des jeunes et aux motifs d'engagement variés (ex. : musculation orientée santé/bien-être). *« La*

prise en compte de la diversité contemporaine passe par la construction de Formes de Pratique Scolaires (FPS) qui permettent à chaque élève de trouver un motif d'engagement personnel et de donner du sens à ses apprentissages moteurs. » (Didier Delignières, Éducation physique et sportive : enjeux et débats, 2006.). En effet, les enseignants cherchent à donner du sens aux apprentissages afin de motiver et encourager les élèves dans leur pratique de l'EPS. Plus ils comprendront l'intérêt d'une APSA ou d'une situation et plus ils pourront la réinvestir plus tard et l'assimiler à des connaissances. Enfin, dans les programmes de 2019 (bac de 2021), l'élève est maintenant amené à faire ses propres choix stratégiques et réflexifs (projet de course, de son enchaînement, la répartition du nombre de points au sein des compétences méthodologiques et sociales …). Ces choix permettent aux élèves de mener une introspection permettant par la suite de faire les meilleurs choix. L'évaluation mesure non pas la simple conformité à une norme, mais la capacité de l'élève à concevoir, gérer et analyser sa propre pratique. *« Former un élève lucide et autonome implique de passer d'une évaluation du simple résultat moteur à une évaluation de la capacité de l'élève à analyser, concevoir et réguler son propre projet d'entraînement. »* (Nathalie Wallian, Régulation et apprentissage en EPS, 2018.)

Pour conclure cette partie, de 1981 à nos jours, l'EPS passe d'une logique d'assimilation à une pédagogie de l'inclusion et de la personnalisation. Face à l'hétérogénéité du public, les enseignants ont adapté leurs pratiques avec la différenciation des apprentissages, l'accès pour tous à l'école inclusive et l'équité de genre, puis l'autonomie et la réflexion de l'élève sur sa pratique. La diversité n'est plus un obstacle à réduire, mais le point de départ de l'acte d'enseigner.

EXEMPLE PARTIE 1

Dans cette première partie allant de 1880 à 1945 (Instructions officiels 1945). Nous verrons que les enseignants ont appliqué une méthode autoritaire qui leur était donné pour former uniformément les élèves, dans un contexte hygiénique de dégénérescence de la race.

Dans un premier temps nous allons voir que les textes officiels ont guidés les pratiques pédagogiques. En effet les « Manuels de gymnastique et d'exercices militaires » 1881 impose une méthode à suivre pour les enseignants. « Elle [l'éducation physique] se confondrait avec des recettes. Une suite ordonnée d'exercices [...] » (Arnaud 1981). Comme le dit Arnaud, les enseignants appliquent des « recettes » qui leur sont données dans les manuels où tout leur est détaillé, même les instructions orales à donner ou encore le positionnement des élèves. Les élèves réalisent des mouvements simples comme des flexions de coudes des marches … à répétition sous les commandements de l'enseignant. Les manuels permettent de guider les enseignants peut formés, car les enseignants doivent seulement être titulaire du CAEG pour exercer devant les élèves, règle qui n'est pas toujours respectée. En 1891 les manuels deviennent « manuels de gymnastiques et de jeux scolaires », Loudcher et Vivier (1993) observent, entre 1881 et 1891, un passage du militaire au médicale. La part des exercices militaires perdent de l'importance et les jeux en EP font leur apparition. Cette adaptation arrive dans un contexte sanitaire tendue, où les maladies comme la tuberculose ou l'alcoolisme sont des maladies qui touchent énormément de monde. Ainsi les objectifs de l'EP évoluent du militaire à la santé. Les pratiques pédagogiques s'adaptent plus au contexte hygiénique qu'au public, c'est aux élèves de répondre aux attentes de l'EP. Cette domination médicale en EP se poursuit durant l'entre deux guerre où l'objectif

est de reconstruire les corps dans une crainte de « dégénérescence de la race » (Vigarello 1988). En 1927 les création des IREP rattachés aux facultés de médecines permet la formation plus scientifiques d'enseignants. L'objectif est de « Former des médecins et des enseignants capables de sélectionner » (Saint-Martin, STAPS n°71, 2006). Les enseignants vont mettre des pratiques en place dans un but hygiénique où l'objectif est la santé de tous les élèves.

Dans un second temps, nous allons voir que les différents acteurs ne prennent pas en compte la diversité du public dans leur méthodes. Philippe Tissié met en place sa méthode la « gymnastique suédoise », qui est une gymnastique analytique à l'arrêt où les élèves répètent des gestes simples et dosés. Les élèves sont à l'arrêt et répètent les mouvements que leur dicte l'enseignant, rotation du cou, flexion de coude, de genou, marches … Ces différents gestes sont réalisés dans des positions fondamentales (debout, assis, allongé, suspendu, appuis) dans un but médicale de renforcements des corps. La méthode est appliquée uniformément à tous les élèves, pour les garçons l'objectif est de former des futurs soldats en bonne santé et pour les filles « Il faut des femmes fortes pour donner naissance à des enfants robustes. » (Tissié 1901). Tissié intègre les filles dans ses pratiques, mais ne fait pas d'adaptations pédagogiques, tous les élèves réalisent les mêmes mouvements. Dans sa méthode, la méthode naturelle, Georges Hébert lui souhait développer l'utilité. Lui aussi intègre les filles dans sa méthode où les élèves doivent réaliser des parcours d'obstacles avec des courses des sauts … Hébert pense que former les jeunes filles est important au même titre que les garçons et lui intègre quelques adaptations en fonction du public « Les exercices sont les mêmes pour tous seuls la dose et la difficulté varient selon l'âge et le sexe » (Hébert 1912). Les pratiques pédagogiques sont les mêmes, mais en fonction de l'âge ou du sexe les exercices peuvent varier, ce qui traduit une certaine adaptation sans réellement intégrer une réelle volonté de différenciation pédagogique.

Enfin, nous allons voire que certains acteurs ne sont pas d'accord avec la vision de Tissié et Hébert. En effet, le Dr. Boigey notamment pense que la jeune fille « elle n'est pas faite pour lutter mais pour procréer » (1922). Le docteur Boigey à une vision plus médicale où la jeune fille ne devrait pas réaliser d'efforts trop intenses et la méthode naturelle lui apparaît trop risquée. Dans cette logique il faudrait séparer l'enseignement des filles et des garçons car ils ne font pas d'EP pour les mêmes finalités. Les filles devraient réaliser des exercices plus contrôlés et dosés, là où les garçons peuvent eux prendre plus de « risques ». Le régime de Vichy dès 1939 avec son slogan « Travail, Famille, Patrie » à une vision de la jeune fille qui doit devenir une future épouse mère de famille. Avec les Instructions Officiels (IO) de 1941, nous voyons l'apparition de l'Enseignement Général et Sportif (EGS). Il est composé de 7 pratiques : l'EP, le sport, les jeux, le secourisme, les excursions, l'éducation par le rythme et les travaux manuels. Ici les travaux manuels seront essentiellement réalisés par les garçons, et l'éducation par le rythme (qui s'apparente à de la danse) réalisé par les filles. Là aussi Vichy adapte la pratique pédagogique en séparant les filles et les garçons.